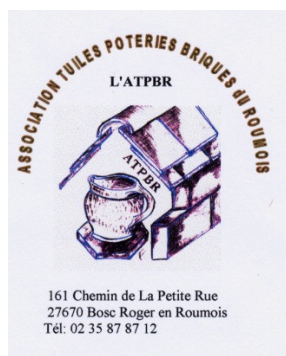


Bosc-Roger-en-Roumois le 25 février 2013



**RÈGLEMENT MARCHÉ DES POTIERS ET DES CÉRAMISTES  
LES 16 ET 17 NOVEMBRE 2013 À BOSC-ROGER-EN-ROUMOIS**  
(Place de la mairie)

**1. Conditions à remplir :**

- Être accepté par le comité de sélection.
- Avoir souscrit une assurance couvrant les risques liés à la participation à un marché.
- Avoir son propre matériel d'exposition et de démonstration conforme aux normes de sécurité en vigueur. (Nous fournissons tables et grilles).
- Toute sous-location d'emplacement est interdite.
- L'association décline toute responsabilité en cas de vol, dégâts ou dégradations pendant les préparatifs et le déroulement de la manifestation. Elle a souscrit une assurance pour le festival couvrant sa responsabilité civile-défense avec recours-protection juridique, indemnisation des dommages corporels et dommages aux biens immobiliers et aux équipements de la collectivité.

**2. Conditions d'inscription :**

- Pour valider son inscription, chaque participant doit remettre la fiche ci-jointe dûment remplie, accompagnée du montant de l'emplacement.

**3. Prix :**

- Le montant de l'emplacement est calculé selon le nombre de mètres souhaités (6 euros le mètre linéaire).

**4. Date limite d'inscription :**

- Inscription avant le 30 mai 2013.

**5. Droit à l'image :**

- Les potiers et céramistes autorisent l'Association à utiliser l'image de leurs œuvres et d'eux-mêmes pour la promotion du festival sans contrepartie financière.

**6. Annulation :**

- L'Association se réserve le droit d'annuler le marché de potiers et céramistes pour les motifs dont il sera seul juge. Dans ce cas, les participants inscrits seront avertis aussitôt la décision prise. Ils ne pourront intenter aucune action de recours vis-à-vis de l'association mais seront remboursés du montant de l'emplacement.

**7. Lieu :**

- Le marché des potiers et des céramistes se déroulera dans la salle Jean Caillé, place de la mairie de Bosc-Roger-en-Roumois.

**8. Horaires :**

- Ouverture du marché au public le samedi de 14 h à 19 h et le dimanche de 10 h à 18 h.

**9. Horaires d'installation :**

- Le samedi 16 novembre de 8 h à 12 h.